

La prescription chez la personne âgée, ce n'est pas qu'une question de nombre ?



Dr Christelle MOUCHOUX

Pharmacien Maitre de Conférence – Praticien Hospitalier

HCL – Hôpital des Charpennes - Service Pharmaceutique - CRC « Vieillesse, Cerveau, Fragilité »

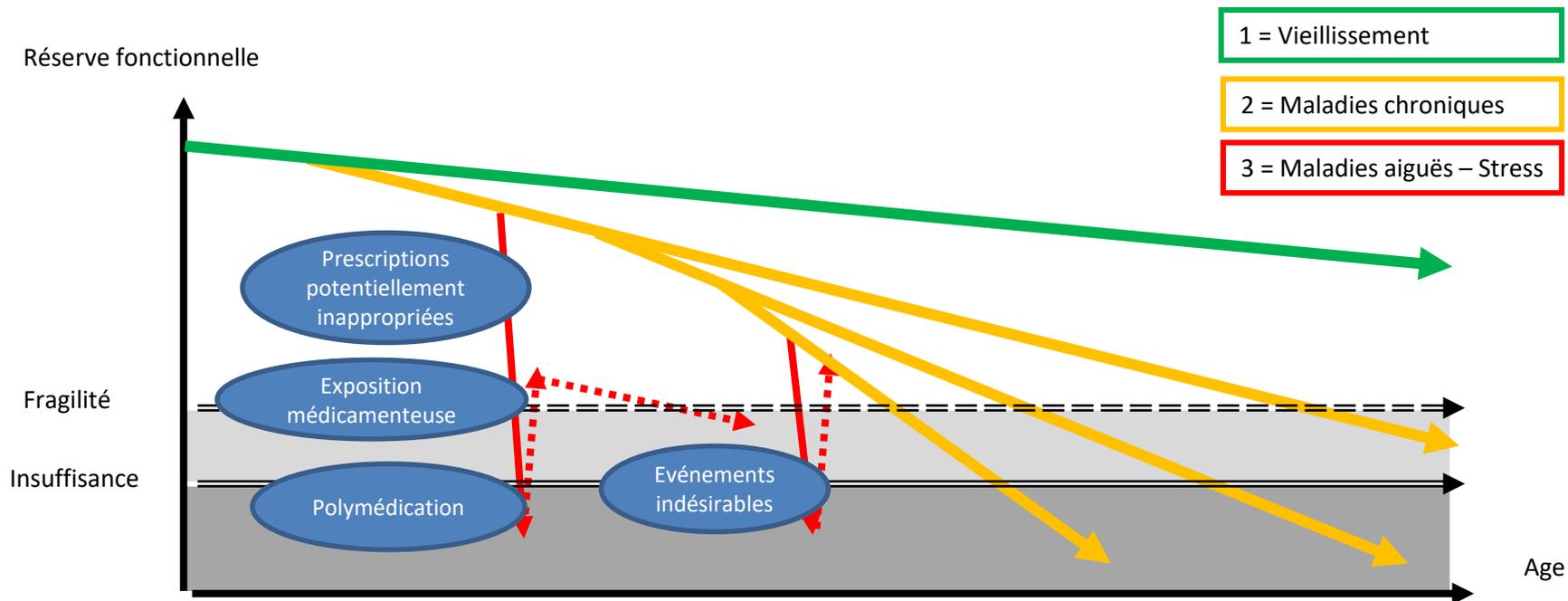
UCBL – ISPB - Département Sciences du Médicament

Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon - INSERM U1028; CNRS UMR5292

Séminaire « Prescription médicamenteuse » du CUMG

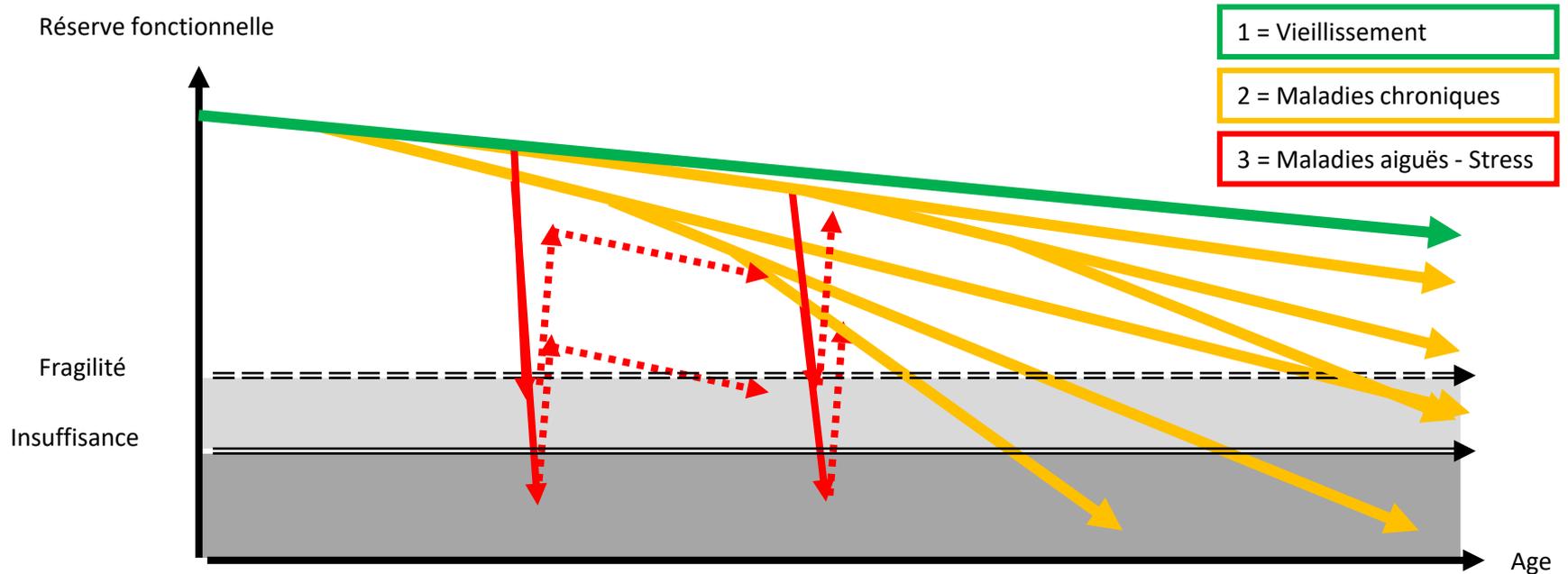


Comment être efficace dans le domaine du vieillissement ?



D'après le Modèle 1+2+3
(J.-P. Bouchon, 1984)

Comment être efficace dans le domaine du vieillissement ?



→ Actions ciblées,
notamment des actions de pharmacie clinique

La polymédication

= Administration de nombreux médicaments de façon simultanée avec:

- polymédication si ≥ 5 médicaments différents
- polymédication excessive si ≥ 10 médicaments différents

(IRDES, 2018)

Dite appropriée

- quand expliquée par la polypathologie ou une situation médicale complexe
- lorsque les traitements prescrits respectent les recommandations

Patients > 70 ans: + de 5 médicaments par jour (Etude PAQUID)

Favorisée (notamment) par l'automédication, la superposition de traitements symptomatiques et la demande médicamenteuse

La polymédication

Association significative avec la survenue d'effets indésirables, d'interactions médicamenteuses, de chutes, de fragilité, voire une augmentation de la mortalité

(Field et al., 2001 ; Neutel et al., 2002 ; Field et al., 2004 ; Frazier, 2005 ; Jyrkka et al., 2009)

Facteur prédictif de la durée d'hospitalisation, de la mortalité et de la réadmission hospitalières

(Lazarou et al., 1998, Hohl et al., 2001 ; Pirmohamed et al., 2004 ; Campbell et al., 2004 ; Frazier 2005 ; Sehgal et al., 2013)

Chaque nouvelle spécialité administrée augmente de 12 à 18 % le risque d'effet indésirable *(Calderon-Larranaga et al., 2012)*

Augmentation du risque de prescriptions potentiellement inappropriées (DPI)

(O'Maha

Probl

d'adm



**La prescription chez la personne âgée,
ce n'est pas qu'une question de nombre ?**



chéma

administration est trop complexe (Beauchamp et al., 2008)

Les prescriptions potentiellement inappropriées

Trois types *(Lazarou, JAMA 1998, Spinewine, Lancet 2007)*

- **« Overuse »**: prescription d'un médicament sans indication valide
- **« Misuse »**: prescription inappropriée en terme de choix de médicament, de dosage, de durée de traitement, de modalités d'administration, d'interaction ou de coût
- **« Underuse »**: non prescription d'un médicament nécessaire

Au moins 1 PPI chez 25 – 50 % des patients âgés *(Page, Clinical Interventions in Aging 2010, Onder, Eur J Clin Pharmacol 2005, Hanlon, Ann Pharmacother 2004)*

Dans 50% des cas, dosage et durée de traitement inadaptés

Les + incriminés: sphère cardiovasculaire, antalgiques, hypoglycémifiants, anticoagulants, médicaments ayant des propriétés sédatives et anticholinergiques

Chez 20 à 70% des patients, sous-utilisation des médicaments indiqués dans l'insuffisance cardiaque et l'ostéoporose

Les prescriptions potentiellement inappropriées



Disponible en ligne sur
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com

la revue de
médecine interne

La Revue de médecine interne 30 (2009) 592–601

Mise au point

Médicaments potentiellement inappropriés aux personnes âgées :
intérêt d'une liste adaptée à la pratique médicale française

Potentially inappropriate medications in the elderly: Interest of
a list adapted to the French medical practice

M.

^a Service de pharmacologie-to

^b Service

THÉRAPEUTIQUE

Les critères STOPP/START.v2 : adaptation en langue française

STOPP/START.v2 criteria: Adaptation into French language



Les prescriptions potentiellement inappropriées

Impact clinique de la prescription
de médicaments potentiellement
inappropriés (MPI) chez le sujet âgé
Revue de littérature

Impact of the potentially inappropriate prescribing
among the elderly
A literature review

(Vernet et al, PHC 2019, sous presse)

- ↗ de la mortalité
- ↗ de la morbidité (notamment chute, fracture, performances physiques et fonctionnelles, altération cognitive)
- Altération de la qualité de vie
- Accroissement du recours au système de soins
- ↗ des coûts de prise en charge

L'exposition aux médicaments anticholinergiques et sédatifs

Diminution des capacités
fonctionnelles et de l'autonomie
Augmentation des troubles cognitifs
Augmentation du risque de chute

Association of **global cognitive function (estimated by MMSE)** and cumulative anticholinergic and sedative exposure (estimated by Drug Burden Index - DBI)

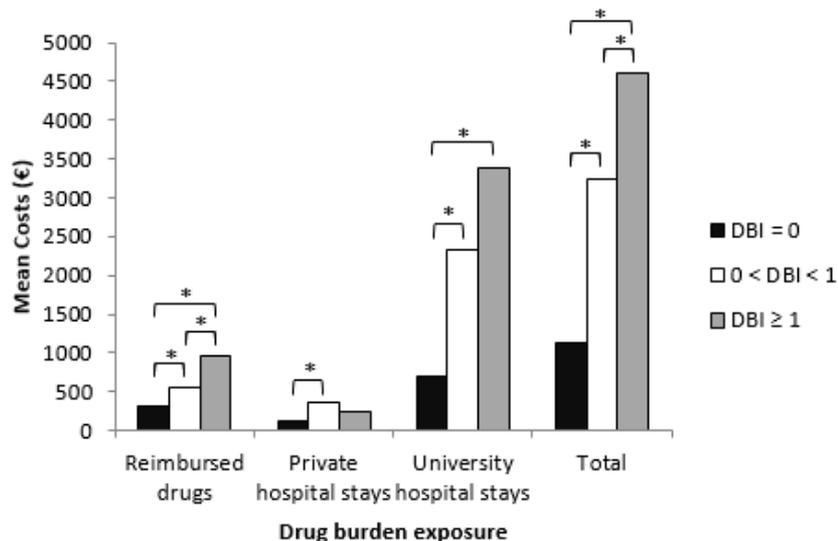
	Regression coefficient [95% CI]	p
DBI (unadjusted)	- 1.75 [-3.34; - 0.17]	0.03
DBI (adjusted model for age and gender)	- 2.22 [-3.76; - 0.67]	0.005
DBI (adjusted model for age, gender and diagnostic stage)	- 1.28 [-2.62; - 0.07]	0.06

Association of **autonomy (estimated by IADL)** and cumulative anticholinergic and sedative exposure (estimated by DBI = Drug Burden Index)

	Regression coefficient [95% CI]	p
DBI (unadjusted)	- 1.11 [-2.02; - 0.20]	0.02
DBI (adjusted model for age and gender)	- 1.26 [-2.13; - 0.39]	0.005
DBI (adjusted model for age, gender and diagnostic stage)	- 1.09 [-1.84; - 0.34]	0.005

L'exposition aux médicaments anticholinergiques et sédatifs

	Total (n=1060)	DBI = 0 (n=166)	0 < DBI < 1 (n=773)	DBI ≥ 1 (n=121)
N	1060	166	773	121
Total costs	3070,2 ± 5673,1	1130,5 ± 1742,4	3245,7 ± 6075,3	4609,8 ± 5882,8
Reimbursed drugs	557,60 ± 569,31	314,98 ± 341,86	545,36 ± 539,64	968,61 ± 757,25
University hospital stays	2200,4 ± 5512,0	696,3 ± 1659,2	2337,0 ± 5950,0	3391,0 ± 5648,8
Private hospital stays	312,2 ± 1075,0	119,2 ± 435,2	363,4 ± 1192,5	250,2 ± 846,7



Réduction d'une unité de DBI
associée à une division significative
des coûts totaux par 1,26

La complexité de la prescription médicamenteuse

Complexité de la prescription = différents aspects:

- **Forme galénique** des médicaments
- **Fréquence d'administration**
- **Modalités d'administration**

Outil validé =
Medication Regimen Complexity Index
MRCI

A prendre en compte chez la PA:

- **Incapacité fonctionnelle** : √ dextérité, √ acuité visuelle
- **Troubles cognitifs**

Conséquences de la complexité de la prescription

Evènements indésirables
médicamenteux

Problèmes d'adhésion médicamenteuse

Wimmer BC *et al.* J Am Geriatr Soc. 2016
Lalic S *et al.* J Am Med Dir Assoc. 2016
Schoonover H *et al.* J Patient Saf. 2014
Willson MN *et al.* Ann Pharmacother. 2014
Wimmer BC *et al.* Drugs Aging. 2014
Advinha AM *et al.* Int J Clin Pharm. 2014
George J *et al.* Ann Pharmacother. 2004

Facteurs de risque « médicamenteux » d'iatrogénie

Nombre de médicaments

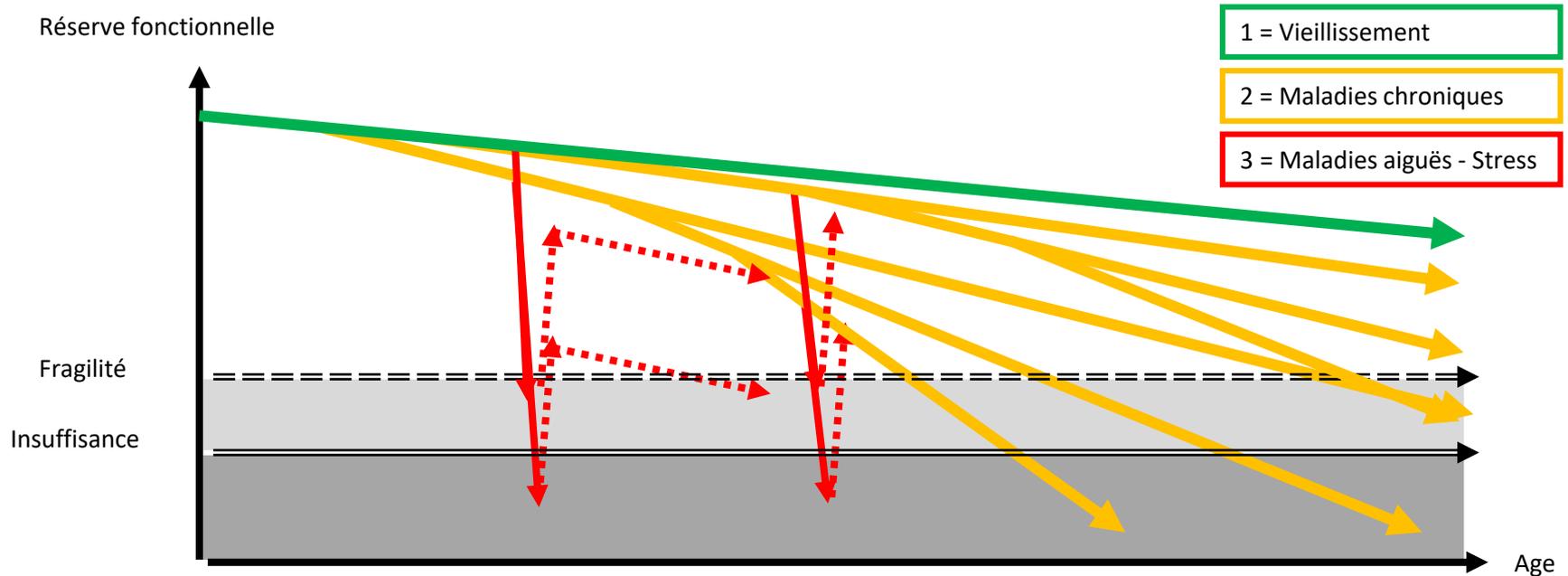
Prescriptions potentiellement inappropriées

Exposition aux médicaments anticholinergiques et sédatifs

Complexité de la prescription médicamenteuse

(forme galénique, fréquence, modalité)

Comment être efficace dans le domaine du vieillissement ?



→ Actions ciblées,
notamment des actions de pharmacie clinique

Réflexes lors de la prescription chez la personne âgée

- 1- **Réévaluation** sans cesse des médicaments prescrits (B/R) et interrompre ceux qui ne sont plus utiles ou mal tolérés
- 2- **Nature** : connaître les prescriptions potentiellement inappropriées et les limiter autant que possible (les éviter s'il existe des alternatives)
- 3- **Prendre en compte les modifications pharmacocinétiques et pharmacodynamiques:**
 - Poids, âge, estimation de la fonction rénale
 - Tenir compte de l'ensemble des comorbidités du patient et des EI des médicaments
- 4- **Observance (modalités de prise et compréhension du tt)**

Pharmacie clinique, de quoi parle-t-on ?

- ✓ « une discipline de santé **centrée sur le patient** dont l'exercice a pour **objectif d'optimiser la prise en charge thérapeutique** des patients, **à chaque étape du parcours de soins**. ... actes de pharmacie clinique contribuent à la **sécurisation, la pertinence et à l'efficacité du recours aux produits de santé**. Le pharmacien exerce **en collaboration** avec les autres professionnels impliqués, le patient et ses aidants »

(définition de la SFPC)

- ✓ **Éléments fortement intriqués**, notamment:

- l'adaptation des traitements aux besoins et aux spécificités du patient,
- la simplification des schémas thérapeutiques,
- la sécurisation de la prise médicamenteuse,
- la prévention d'éventuels événements indésirables médicamenteux.



Le bilan partagé de médication, définition

Entretien structuré avec le patient, réalisé par le pharmacien, couplé à une **synthèse et une analyse** de la prise en charge médicamenteuse du patient, ayant pour objectif:

- ✓ de réduire le risque de iatrogénie,
- ✓ d'optimiser l'efficacité des prescriptions médicamenteuses,
- ✓ d'améliorer l'adhésion du patient,
- ✓ de réduire le gaspillage de médicaments.

en partenariat avec le médecin



Le bilan partagé de médication, au niveau international

Adopté par plusieurs pays anglo-saxons
dans les **nouvelles missions du pharmacien d'officine**



Le bilan partagé de médication, en France

Décret du 5 avril 2011 - Réalisation d'un bilan de médication par le pharmacien

Arrêté du 28 novembre 2016 « ... selon la situation du patient, proposer un rendez-vous pour ... un bilan de médication et stipule que le pharmacien peut recueillir dans le dossier médical personnel, auprès du patient ou du prescripteur ...:

- les résultats d'analyses biologiques,
- les antécédents
- le diagnostic

Le pharmacien peut proposer une alternative à la prescription d'une nouvelle ordonnance

Bilan partagé de médication par le pharmacien d'officine pour:

Patients de plus de 65 ans avec ALD ou patients de plus de 75 ans sans ALD

ET pour des ordos ayant au moins 5 molécules (> 6 mois)

proposer une
liste une

2018 - Approbation de l'avenant 12 à la convention nationale du 4 mai 2012, organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie

Le bilan partagé de médication, concrètement

- **Pharmacien:** mieux appréhender les **connaissances** des patients et leurs **comportements** vis-à-vis du traitement en vue d'une démarche **d'optimisation** de la prise en charge médicamenteuse
- **Patient:** meilleure **implication** dans sa prise en charge thérapeutique et lui permettre d'exprimer ses **attentes** concernant ses traitements médicamenteux.
- **Prescripteur (principalement mais pas que):** avoir une **synthèse** claire et argumentée des **points d'optimisation** de la prise en charge médicamenteuse



Pour mieux accompagner la prise en charge médicamenteuse de vos patients âgés polymédiqués, un bilan partagé de médication peut leur être proposé.

UN BILAN PARTAGÉ DE MÉDICATION, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un outil innovant dans la lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse en ville. Elle est un problème majeur de santé publique qui a été longtemps abordé sous l'angle d'une approche par maladie ou par classe médicamenteuse. Par son approche centrée sur la personne et une meilleure coordination des professionnels dans la durée, le BPM permet de diminuer le risque iatrogénique au plus grand bénéfice des patients et du système de santé.



QUELS AVANTAGES POUR EUX ?

- Mieux comprendre leurs ordonnances
- Favoriser leur observance aux traitements
- Diminuer leur risque iatrogénique

QUELS SONT LES PATIENTS CONCERNÉS ?

Les personnes remplissant les critères suivants :

- 65 ans et plus, touchées par une affection de longue durée,
- **ou** 75 ans et plus,
- **et** traitées par 5 molécules ou plus, prescrites pour une durée consécutive supérieure ou égale à 6 mois.



QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LE MÉDECIN ?

- La connaissance de l'exhaustivité des traitements de vos patients (auto-médication incluse)
- Une meilleure observance par les patients
- L'optimisation de la prise en charge médicamenteuse de vos patients

UNE EXPÉRIMENTATION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La démarche BPM est bénéfique sur la prise en charge médicamenteuse des patients âgés polymédiqués. C'est pourquoi l'ARS a fait le choix d'être en support pour accompagner le déploiement.

150 OFFICINES CANDIDATES PARTICIPENT

Elles sont implantées notamment en zone de désertification médicale. Cette expérimentation est soutenue par l'URPS des médecins libéraux de la région.

CONTACT :
hdc.compabpm@chu-lyon.fr



VOTRE RÔLE DANS CE DISPOSITIF

Votre pharmacien d'officine vous sollicitera pour :

1. Formaliser la démarche en amont et identifier avec vous les patients éligibles.
2. Obtenir des informations sur les comorbidités et les antécédents médico-chirurgicaux.
3. Vous proposer une synthèse du bilan partagé de médication. Cette synthèse peut inclure des suggestions d'optimisation de l'ordonnance afin d'améliorer l'observance et la tolérance. Celles-ci vous permettront d'évaluer l'opportunité d'adapter l'ordonnance.

Pour conclure



- La prescription chez la personne âgée, **ce n'est pas que le nombre**
- ... C'est aussi les **PPI, l'exposition médicamenteuse et la complexité de la prescription**
- Pour optimiser et sécuriser la prise en charge médicamenteuse des patients âgés
- Bilan partagé de médication = formidable opportunité de collaboration pluri-professionnelle s'intégrant dans le parcours patient

Merci pour votre attention

christelle.mouchoux@chu-lyon.fr



Université Claude Bernard

